

## **Assemblée générale du 27 septembre 2001 à LYON**

L'émargement signé par les 18 membres présents et l'examen des pouvoirs détenus (61) font apparaître le nombre de 79 participants. Compte tenu de la liste de membres actifs du CIP au nombre de 92, le quorum du tiers égal à 31 est atteint et permet d'ouvrir la séance à 11h30.

La réunion est placée sous la présidence de J. di Costanzo, J. Marzuk est secrétaire de séance. J. di Costanzo remercie les membres présents. Il souligne l'importance de cette Assemblée convoquée suite au C.A. du 30 juin 2011 qui a formé un Bureau provisoire chargé de conduire le fonctionnement du CIP jusqu'à cette Assemblée générale.

La consultation des administrateurs en date du 25 juillet, permet de tenir en différé l'Assemblée annuelle qui a fait défaut pendant l'année rotarienne 2010-2011. L'ordre du jour ainsi fixé comporte l'examen la situation des administrateurs désignés le 30 juin, soumis à validation.

### **1. Rapport moral de l'exercice clôt au 30 juin 2011**

La parole est donnée à Bernard DAUM qui présente son rapport dans lequel il souligne que malgré de nombreuses difficultés en particulier dues à la situation politique de l'Egypte, il a pu mener avec les membres du CIP un certain nombre d'actions. Il a souligné souhaiter vivement terminer 2 actions importantes en cours : L'une concerne la purification de l'eau à Abdel Samad et doit s'achever en mars 2012, et la seconde concerne la livraison de matériel médical dans un dispensaire au Caire.

Jacques di Costanzo a félicité Bernard BAUM et l'équipe du CIP qui ont su maintenir une activité malgré les nombreuses difficultés.

Après diverses questions, le quitus est délivré à l'unanimité.

### **2. Présentation des comptes clôturés le 30 juin 2011**

Les chiffres exposés par Alain Guiot font apparaître essentiellement un solde bancaire de 8 503,07 euros au 30 juin 2010 et un solde bancaire de 9484,78 euros au 30 juin 2011.

Le quitus est donné à l'unanimité.

### **3. Cotisation 2011/2012.**

Le montant annoncé de 28 € par membre est confirmé pour l'exercice en cours.

### **4. Situation des administrateurs pour validation**

J. di Costanzo rappelle brièvement les dispositions décidées au C.A. du 30 juin 2011.

La validation des 12 administrateurs étant subordonnée à l'obligation d'être membre actif à jour de la cotisation 2011/2012, il demande au Secrétaire de faire le point.

Il est enregistré la démission de Wilfrid Bonnet et de Jean Louis Medot.

En conséquence, la vacance de 2 sièges d'administrateurs permet de nouvelles désignations. L'Assemblée générale est invitée à donner son accord pour valider comme suit les désignations provisoires du 30 juin 2011 et les désignations nouvelles

- La confirmation dans la fonction d'administrateurs de : R. Aubertin – B. Daum – L. Lefèvre – J.L. Médot – J.M. Parisi – M. van Ysendyck. avec fin de mandat le 30 juin 2014.
- L'élection de Michel Lavenant (fin de mandat le 30 juin 2014)
- La cooptation de Jean Marzuk (fin de mandat le 30 juin 2013)

L'Assemblée générale est invitée à donner son accord sur ces divers noms.

J. di Costanzo remercie l'Assemblée qui a voté positivement pour tous ces administrateurs.

Il rappelle que les autres sièges sont tenus par : J. di Costanzo, A. Farjaud, A. Guiot, B. Thibaud.

Il annonce une suspension de séance pendant laquelle le CA ainsi formé va prendre ses décisions pour attribution de fonctions au sein du Bureau.

### **5. Formation du Bureau :**

Président : Jacques di Costanzo -- Secrétaire : Jean Marzuk -- Trésorier : Marc van Ysendyck

Vice-présidents : Bernard DAUM--Anne Farjaud -- Liliane Lefèvre

L'adresse du Siège Social est : Jacques di Costanzo 18 impasse Quo Vadis, 13012 MARSEILLE.

### **6. Questions diverses**

- Site Internet du CIP – Il va être ouvert sous la responsabilité de Michel LAVENANT.
- Nombre de membres actifs à ce jour – On décompte 92 adhérents dont 15 clubs

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 13heures.

Le Président : Jacques di Costanzo

